

Que la Chambre félicite le gouvernement de sa décision et le félicite surtout d'avouer par le fait même que l'expropriation massive a été une erreur magistrale à la condition cependant que celui-ci fasse des excuses publiques d'avoir saccagé ce qui était à l'époque les plus belles terres arables du Québec.

Mme le Président: La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

L'ATERRISSAGE SOUS UNE PLUIE DILUVIENNE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour présenter une motion. Il ressort d'un étude effectuée récemment par l'institut de recherche de l'Université de Dayton en Ohio que sur vingt-cinq des catastrophes aériennes graves étudiées, dix-huit étaient dues à l'abondance des pluies au moment de l'atterrissage. Or, comme l'avion de Texas Gulf s'est écrasé mercredi dernier alors qu'il essayait de se poser sous une pluie battante à l'aéroport du comté de Westchester, je propose, avec l'appui du député du Yukon (M. Nielsen):

Que le ministre des Transports demande à son administrateur aérien et à toutes les compagnies aériennes nationales et étrangères d'interdire aux avions de se poser au Canada sous une pluie diluvienne et qu'il renseigne rapidement la Chambre sur le résultat de ses démarches.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime au sujet de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PÊCHES

LE RENVOI DE LA QUESTION AU COMITÉ PERMANENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, le comité permanent des pêches et des forêts n'a pas été convoqué depuis le 6 novembre dernier pour discuter de la politique de gestion des pêcheries et un certain nombre de problèmes saisonniers urgents sont en train de se développer dans le secteur de la pêche sur les deux côtes, est et ouest, dont les députés doivent s'occuper sans tarder. Je propose donc aux termes des dispositions de l'article 43 du Règlement, et avec l'appui du député de Carleton-Charlotte (M. McCain):

● (1115)

Que la Chambre renvoie immédiatement la question au Comité permanent des pêches et des forêts pour qu'il entende des témoins du secteur de la pêche et du

Questions orales

ministère des Pêches et des Océans au sujet du nouveau plan de permis de pêche sur la côte est, du plan de gestion de la pêche aux poissons de fond pour 1981, du plan de gestion des œufs de hareng pour 1981 et de la crise des stocks de saumon chinook, qui tous sont d'une importance imminente et urgente pour les pêcheurs.

Mme le Président: La Chambre accorde-t-elle son consentement unanime à cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LA PRÉSENTATION D'UN CRÉDIT D'IMPÔT

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances qui n'ignore sans doute pas que le taux annuel d'inflation est maintenant de 12 p. 100, c'est-à-dire le plus élevé des six dernières années. Il n'ignore pas non plus que, pendant que le gouvernement canadien se préoccupe de questions constitutionnelles et autres, la hausse du taux d'inflation frappe surtout les Canadiens à faible et à moyen revenu. Le ministre des Finances a déjà refusé au cours de la session de présenter toute mesure d'aide, que ce soit un crédit d'impôt à l'énergie ou une autre mesure du genre. Compte tenu du fait que les frais de chauffage d'une maison sont 37 p. 100 plus élevés cette année que l'an dernier, le ministre va-t-il enfin se décider à présenter un crédit d'impôt à l'énergie ou toute autre mesure susceptible d'aider les Canadiens qui sont en train de payer parce que le gouvernement n'a pas su établir une saine politique économique ni juguler l'inflation?

Des voix: Bravo!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le chef de l'opposition a fait allusion à la question constitutionnelle. Je lui rappelle que, ces dernières semaines, la Chambre s'est occupée presque exclusivement de questions économiques puisqu'elle était saisie d'un certain nombre de bills de l'impôt. Je m'étonne, par conséquent, que le chef de l'opposition laisse entendre que nous n'avons ni le temps ni le désir de nous occuper de questions économiques. Je n'ai pas l'intention de présenter le projet de crédit d'impôt à l'énergie qui faisait partie du budget de mon prédécesseur, parce que cela n'aiderait pas beaucoup les Canadiens dans les circonstances actuelles. En effet, les avantages ne s'en feraient sentir qu'en mars 1982.